



Les échos du CSE Octobre 2024



Nov 2024

Dans le cadre des plénières mensuelles de CSE, les Directions opérationnelles viennent nous présenter leurs stratégies, réalisations, objectifs et données RH pour les années en cours et à venir.

Au mois d'Octobre, c'était la Division Montage des moteurs Militaires

Quelques FAITS MARQUANTS :

Ramp up M88 :

- Cadence 2028 correspond à la cadence 4 avions/mois chez Dassault
- A fin 2023 : projection d'un retard de 24 moteurs (difficultés de supply chain)
- Productions, nombre de moteurs :
 - 1^{er} ramp up : 40
 - 2^e ramp up (jusqu'en 2028) : jusqu'à 120 !
- 22 recrutements depuis le 1^{er} Janvier 2024



Enjeux à venir :

- Anticiper les montages en fonction des disponibilités pièces
- Accélérer les formations (corps HP et moteur complet)
- Continuer à recruter pour réussir le ramp up !
- 2025 : livraisons France, Egypte et Indonésie

Zoom sur la chaîne d'assemblage Rafale à Mérignac:

- Dassault très satisfait : moteurs à l'heure et de qualité
- Compétences et réactivité des équipes support très appréciées
- 30 moteurs avionnés, 27 sont stockés à l'atelier Mérignac, 6 sur Villaroche
- Cadence de 3 avions/mois est prévue dès le 1^{er} Janvier 2025



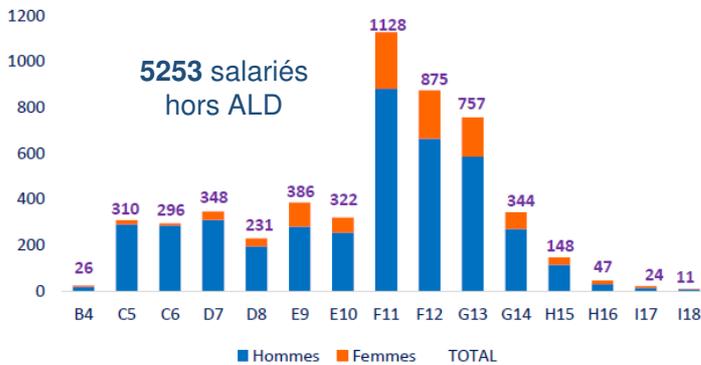
S'opposer parfois Construire souvent
PROPOSER TOUJOURS

Actualités Sociales, effectifs, ...

Effectif total du site **au 30 septembre 2024** : **6078 salariés** (avec ALD, stagiaires, ...)

A noter : nous avons dépassé les **1000 femmes sur le site !!**

Répartition des CDI Hors ALD Site de Villaroche



ENTREES		Nombre de salariés
Emabuches externes		490
Mobilités Groupe		27
Mobilité SAE		98
TOTAL		615
SORTIES		Nombre de salariés
Mobilités Groupe		15
Mobilités SAE		116
Démissions, licenciements, retraites, ...		194
TOTAL		325

Quelques actualités sociales du site :

TPAFC : Lors du passage en Temps Partiel Aidé le nombre de jours de congés est immédiatement proratisé dans Gestor. Or nos jours de congés sont acquis avec une année de décalage : que deviennent les jours de congés disparus ? → Ils sont compensés par la règle du 10ème (donc payés).

Décret tertiaire : Fixe des obligations d'économies d'énergies aux bâtiments existants à usage tertiaire d'au moins 1 000 m². Les locaux mixtes sont également concernés si la surface totale tertiaire est d'au moins 1000 m².

Objectifs (valeur relative par rapport à la consommation d'une année de référence) :

- 2030 : **-40 %** de consommation énergétique
- 2040 : **-50 %** de consommation énergétique
- 2050 : **-60 %** de consommation énergétique

Sanctions si non respect :

- 7 500€ / bâtiment / an tant que l'objectif n'est pas atteint
- Publication officielle sur un site internet des services de l'Etat

24 Décembre 2024 après-midi :

Un code Gestor sera créé et une note sera envoyée : selon la convention d'entreprise cet après-midi est chômé et payé.

Pour les forfaits en heures, il est possible de poser une ½ journée le matin (CP, ...) pour ne pas travailler le 24 décembre. Pour les forfaits en jours, il faut poser une journée entière.

Les horaires des cars LOSAY seront modifiés.

La salle de sport est ouverte jusqu'à 14h.

Vous avez des questions, des remarques, des suggestions : n'hésitez pas à nous contacter ! Votre avis compte et nous saurons porter vos demandes !

Vos contacts sur Villaroche :

Laureline Riandet, Christophe Guengant, Guillaume Picard, Pascale Fauvel, Christian Le Calvez, Céline Douta, Stéphanie Henriet, Pascal Brossier

Notre SITE internet



www.cfecg-safran-ae.fr